

DÉCEMBRE 2018  
10<sup>e</sup> édition

## MOT DE L'ÉQUIPE

Nous en sommes déjà à vous présenter une dixième édition de notre bulletin d'information. Il s'agit pour nous d'un plaisir renouvelé de partager des nouvelles de nos activités et de nos différentes implications dans notre milieu d'accueil.

En cette année qui s'achève, nous sommes également à préparer la période de réclamation des compensations 2018 pour l'ensemble de la population de Malartic. Les détails vous sont d'ailleurs présentés à l'intérieur de ce bulletin.

De plus, nous souhaitons souligner les efforts reconnus publiquement en santé et sécurité qui ont découlé de la rigueur et de la créativité déployées par nos employés au cours de la dernière année.

Enfin, nous profitons de l'occasion pour vous offrir, au nom de toute l'équipe de Mine Canadian Malartic, nos meilleurs vœux pour le temps des Fêtes. Qu'il soit revivifiant et rempli de bons moments avec vos proches !

**Bonne lecture !**



*Serge Blais*

**SERGE BLAIS**  
Directeur général



*Josée Plouffe*

**JOSÉE PLOUFFE**  
Directrice communications  
et relations avec le milieu

## PARTENARIAT

### AVEC LE REFUGE PAGEAU POUR DES PROJETS DE RÉHABILITATION

Un partenariat concernant des projets de réhabilitation a été conclu avec le Refuge Pageau. Cette entente de trois ans s'échelonnant de 2018 à 2020 prévoit le versement d'un montant de 75 000 \$ pour réaliser des projets de réhabilitation des animaux sauvages dans le besoin, soit la mission première de l'organisme.

Cette collaboration s'inscrit dans une démarche de développement durable visant la conservation de la biodiversité. De plus, MCM considère important le volet éducatif mis de l'avant auprès de la population par l'équipe du Refuge.



Au centre, Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu, remet la contribution de MCM à Nathalie Pageau et Félix Offroy, respectivement directrice adjointe et directeur général du Refuge.

# PROJET EXTENSION MALARTIC



Les activités reliées au Projet Extension Malartic (PEM) se sont poursuivies ces derniers mois. Les travaux, guidés par nos principes de développement durable, sont effectués dans le respect de l'environnement, de la communauté et de nos partenaires.

Le chantier de la déviation de la route 117 poursuivra ses activités aussi longtemps que la température le permettra pendant l'hiver. Si toutes les conditions sont réunies, nous croyons pouvoir terminer ce tronçon à l'automne 2019. Du côté de l'extension de la fosse, le décapage du mort-terrain se poursuit.



## Exploitation de la fosse Jeffrey

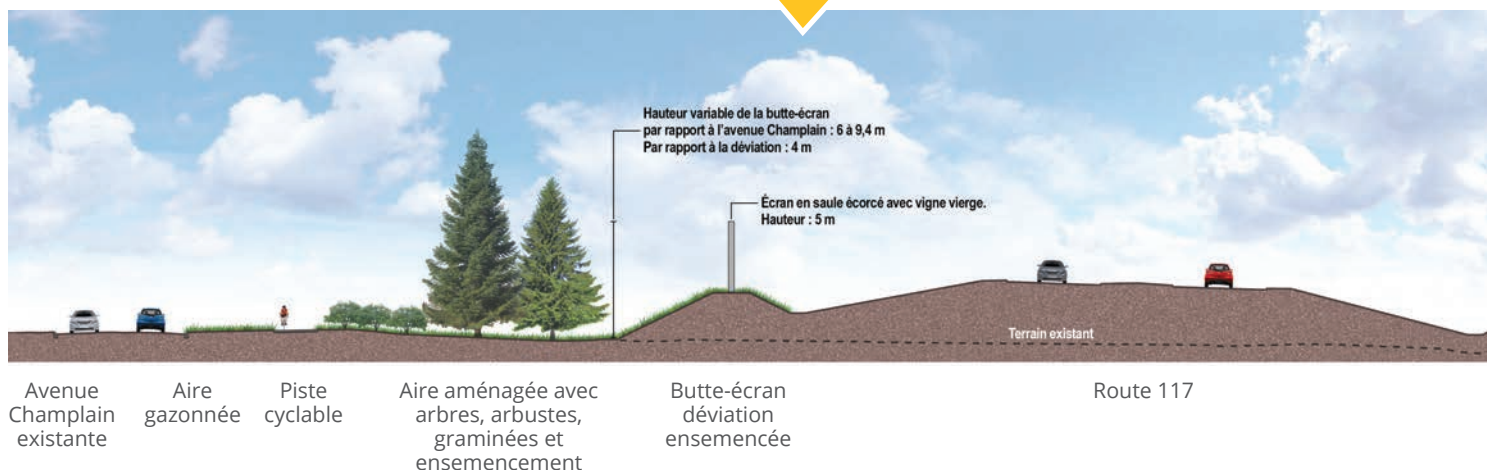
Les travaux de forage de la fosse Jeffrey, située au sud de la route 117 à plus de 3 kilomètres (km) de la zone urbaine de Malartic, ont débuté au mois de novembre dernier.

Cette plus petite fosse, qui fait 525 mètres (m) de long par 309 m de large, sera visible à partir de la route. Son exploitation se poursuivra jusqu'à l'été 2019, puis elle sera complètement remblayée afin de construire le prolongement de la halde à stérile.

## Modification de la butte-déviaton

Des contraintes techniques sur le terrain ont exigé un ajustement au type d'écran prévu entre l'avenue Champlain et le tracé de la déviation. La butte végétalisée prévue à l'origine sera donc remplacée par une butte moins haute, mais surmontée d'un écran acoustique recouvert de tiges de saule écorcé, un scénario élaboré en collaboration avec la Ville de Malartic et approuvé par toutes les autorités concernées.

L'écran conservera les mêmes dimensions, soit 380 m de long et une hauteur de 4 m par rapport au tracé de la déviation et entre 6 à 9,4 m, par rapport à l'avenue Champlain, ainsi que les mêmes vertus d'atténuation sonore.



# PROJET SOUTERRAIN ODYSSEY

## Synergie et création d'emplois

Le 2 octobre dernier, le projet souterrain Odyssey a été présenté lors d'une conférence organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN). Richard Harrisson, directeur de l'équipe d'évaluation de projets à MCM, a profité de l'occasion pour faire valoir la création d'emplois ainsi que la synergie visée par le projet, en raison de sa proximité avec les installations actuelles de la fosse.

Rappelons que le projet Odyssey, s'il est autorisé, consiste à mettre en valeur des zones minéralisées situées en profondeur. L'accès à la surface serait situé à 3 km à l'est de la zone urbaine de Malartic. Puisque l'extraction du gisement se ferait de façon souterraine, l'empreinte du projet à la surface serait réduite à quelques installations, dont une rampe d'accès.



Jean-Claude Loranger, président de la CCIRN et Richard Harrisson.



## GUIDE DE COHABITATION



### PÉRIODE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2018 POUR TOUS LES CITOYENS DE MALARTIC

La période d'inscription pour réclamer les compensations prévues au Guide de cohabitation pour l'année 2018 se tiendra du **14 janvier au 31 mars 2019**. Tous les citoyens de Malartic qui résident dans les zones A, B et C, ceux qui y ont résidé au cours de l'année 2018, ainsi que les propriétaires d'immeubles à logements situés dans ces zones sont admissibles.

Il sera nécessaire de remplir un nouveau formulaire de demande de compensation même si un formulaire avait été rempli et soumis pour l'année 2017. Ce nouveau formulaire, ainsi que la procédure à suivre pour nous l'acheminer, sera distribué en début d'année.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe des relations avec la communauté au numéro suivant : 819 757-2225, poste 3425.



Vous êtes invités à consulter la section **Implication communautaire** du site [communaute.canadianmalartic.com](http://communaute.canadianmalartic.com), afin de connaître la prochaine date limite pour transmettre votre demande de financement au FECM.

# FECM

FONDS ESSOR CANADIAN MALARTIC

Le Fond Essor Canadian Malartic (FECM) vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel.

Voici quelques projets soutenus par le conseil d'administration du FECM au cours des derniers mois :



Le FECM est heureux d'avoir remis 10 000 \$ au Comptoir alimentaire de Malartic pour son service de banque alimentaire qui vise à combler des besoins d'urgence pour les citoyens de Malartic, peu importe leur situation. Sur la photo : Jean Turgeon, administrateur du FECM, et Mélanie Guay, présidente du Comptoir.



Une somme de 1 250 \$ a été remise au Centre de prévention du suicide de Malartic afin de permettre à Christine Mainville, directrice générale, d'assister au Grand forum québécois de la prévention du suicide qui se tenait à Trois-Rivières. Elle a pu notamment y suivre une formation dans le but de se perfectionner. Sur la photo : Christine Mainville et Sébastien Leclerc, administrateur du FECM.



Les Compagnons du Nord de Malartic, qui existent depuis plus de 20 ans, ont tenu leur spectacle annuel au Théâtre Meglab de Malartic au printemps dernier. Une prestation rendue possible en partie grâce à un appui de 1 000 \$. Au centre, la présidente Marie-Josée Dubois et François Bouchar, administrateur du FECM, entourés de tous les Compagnons.



Sébastien Leclerc, administrateur, a remis un montant de 4 400 \$ à Nathalie Chouinard, trésorière des Cadets de l'air de Malartic. Ces fonds ont permis l'achat d'équipements pour la pratique de sports d'équipe.



# DONS ET COMMANDITES

Vous avez un projet touchant la formation, l'éducation, la santé, la culture ou le sport ? Remplissez le formulaire de demande de commandite disponible dans la section **Implication communautaire** du site **communaute.canadianmalartic.com**. Par la suite, acheminez votre formulaire complété à l'adresse courriel suivante : [donsetcommandites@canadianmalartic.com](mailto:donsetcommandites@canadianmalartic.com)

Les prochaines dates limites à retenir pour déposer vos demandes sont :

29 JANVIER 2019

26 FÉVRIER 2019



L'école Des Explorateurs accueille maintenant Abel, une chienne de la Fondation Mira, qui vient en aide aux élèves anxieux, stressés ou ceux vivant avec des besoins particuliers. MCM est heureuse de contribuer à ce beau projet avec un montant de 10 000 \$.



MCM a versé 4 000 \$ à l'événement Vins et fromages de la Fondation de l'UQAT, qui a eu lieu le 28 septembre dernier. Les profits amassés lors de cette soirée haute en saveur sont destinés à l'octroi de bourses à des jeunes de la région pour stimuler la poursuite de leurs études universitaires.



Un groupe d'étudiants ayant travaillé à la mine cet été a contribué au confort du public du Festival Western de Malartic en distribuant des coussins aux couleurs de MCM aux festivaliers présents au Stade Osisko. MCM se réjouit d'être le partenaire officiel de cet événement rassembleur. Nous tenons à féliciter les membres de l'organisation et les bénévoles qui ont permis le succès de cette 20<sup>e</sup> édition!



MCM était présente au lancement de la nouvelle « Une dernière note » écrite par la lauréate 2018 du Prix littéraire jeunesse Télé-Québec, Marie-Lune Bacon. L'événement a eu lieu à la bibliothèque d'Amos le 3 novembre. MCM a contribué à hauteur de 500 \$ afin d'imprimer le livret de cette nouvelle. Bravo à la lauréate!



## PRIX ET AUTRES RECONNAISSANCES

### Des efforts de sécurité récompensés

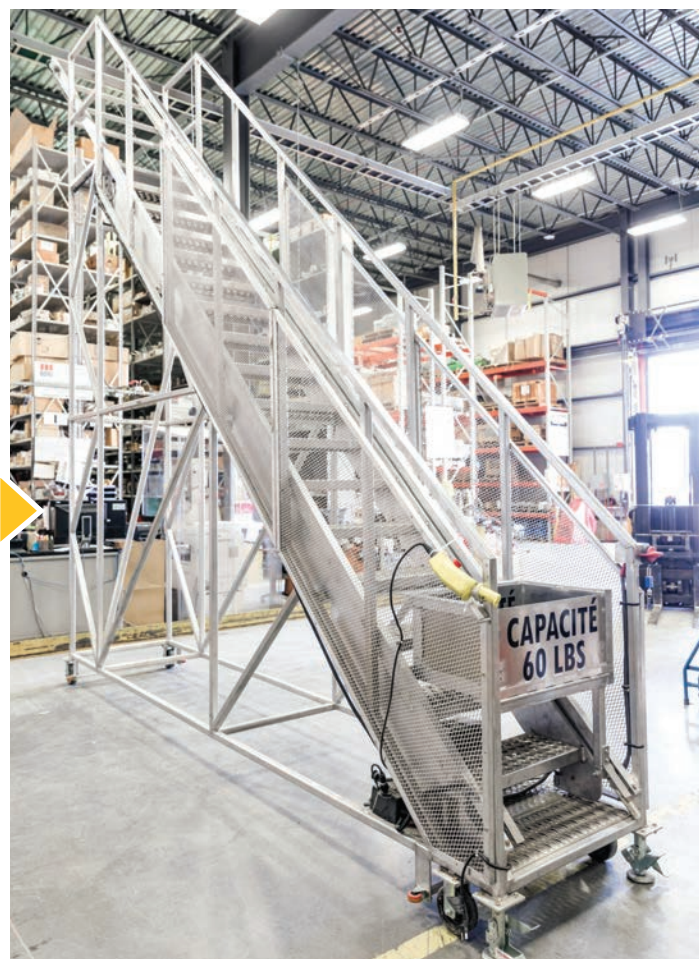
La 54<sup>e</sup> édition du Colloque santé et sécurité du travail de l'Association minière du Québec s'est tenue à Rouyn-Noranda le 18 septembre. Au cours du Colloque, les organisateurs ont mis en lumière les efforts de quinze superviseurs ayant atteint, avec leurs équipes, entre 50 000 et 500 000 heures consécutives sans accident avec perte de temps. La recherche constante des meilleures pratiques continue de guider l'ensemble des actions prises à MCM et cela porte fruit.

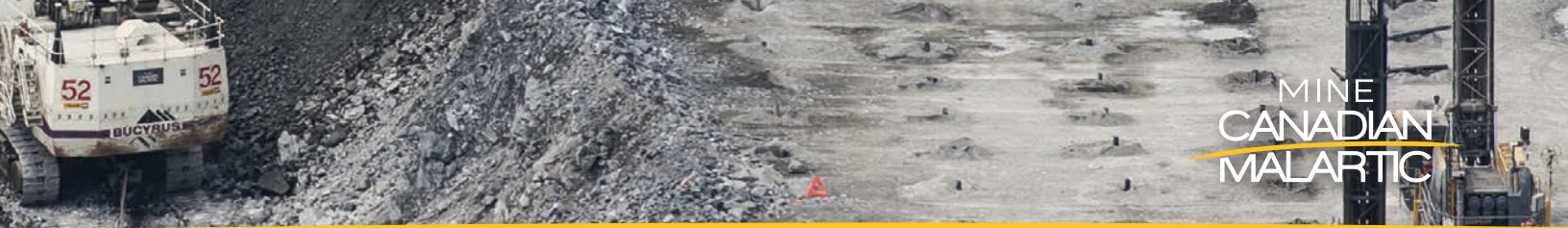


### Un escalier tout en sécurité

C'est avec honneur que MCM a remporté le *Grand Prix santé et sécurité du travail de la CNESST* dans la catégorie Innovation – Grandes entreprises lors du 30<sup>e</sup> Colloque santé et sécurité du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, qui se tenait à Rouyn-Noranda les 23 et 24 octobre.

Le projet méritant consiste en la création et l'implantation d'un escalier mobile réduisant notamment les risques de chutes des commis d'entrepôt. En ajoutant un compartiment pour transporter les matériaux à entreposer en hauteur, le nouvel équipement rend le travail des employés plus efficace et sécuritaire. Félicitations à tous ceux et celles qui ont contribué cette innovation !





COMITÉ  
D'ÉCHANGES  
ET DE SUIVI  
Canadian Malartic



## VISITE DU CHANTIER DU PROJET EXTENSION MALARTIC

Le Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CESCM) s'est réuni à trois reprises cet automne.

Dans le cadre de la rencontre du 17 octobre, les membres du CESCM ont pu effectuer une visite sur le terrain du chantier en cours dans le cadre du Projet Extension Malartic.

Rappelons que les comptes rendus des rencontres du CESCM sont disponibles sur le site Internet [www.cescm.ca](http://www.cescm.ca).



## IMPLICATION COMMUNAUTAIRE



### Journée reconnaissance des aînés

Près de 70 personnes ont participé à la Journée reconnaissance des aînés organisée par MCM le 4 octobre dernier. Le groupe a eu l'occasion de visiter le chantier du Projet Extension Malartic et d'échanger avec nos employés et notre directeur général. Une activité qui a été grandement appréciée!



# DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



Différentes questions ou préoccupations sur des sujets variés nous sont régulièrement soulevées. Vous trouverez ici les réponses à quelques-unes d'entre elles.

## **Est-ce que nous pouvons réclamer des compensations de manière rétroactive ?**

Non, les dates d'inscription au Programme de compensation doivent être respectées. Les dates de début et de fin de chacune des périodes sont communiquées par MCM. Les citoyens doivent donc déposer une demande à l'intérieur des délais prescrits.

## **Qui assume les frais reliés aux travaux de déviation d'un tronçon de la route 117 ?**

Tous les frais reliés aux travaux de construction sont assumés par MCM. À la fin du projet, la route sera cédée au Ministère des Transports du Québec.

# OÙ ET COMMENT VOUS INFORMER OU NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES ?

Vous avez des questions, des commentaires, des préoccupations ? Nous souhaitons vous entendre.

**Appelez-nous au numéro : 819 757-2225, poste 3425**

**Écrivez-nous à l'adresse :  
[relationscommunautaires@canadianmalartic.com](mailto:relationscommunautaires@canadianmalartic.com)**

**Visitez notre local de relations avec la communauté :  
650, rue Royale, Malartic**



### **Heures d'ouverture**

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Rendez-vous sur notre site Web :  
[communaute.canadianmalartic.com](http://communaute.canadianmalartic.com)

